



L'ilot bambins, 2 rue Abel Minard - Tonnerre

01/10/2021



PROJET D'ETABLISSEMENT

Projet social et Projet éducatif



PROJET SOCIAL « L'ILOT BAMBINS »



2 rue Abel Minard – 89700 TONNERRE – tél : 03.86.55.44.38
lilotbambins@ccltb.fr

SOMMAIRE

PROJET SOCIAL.....	P1
1/Définition	
2/ Historique	
3/ Gestionnaire	
a- Présentation	
b- Approche politique	
c- Les différents modes d'accueil	
4/ Evolution de la population	P5
a- Situation socio-économique	
b- Le logement	
c- conclusion	
5/ L'accueil des jeunes enfants	P6
a) Evolution des naissances	
b) Evolution de l'accueil des jeunes enfants	
c) répartition en âge des assistantes maternelles	
6/ Le multi accueil	P7
7/ Partenaires financiers	P7
8/ Démarche environnementale	P8
CONCLUSION projet social	P9
PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE	P10
Nos références	P13
I] Les prestations d'accueil	P14
II] Composition des locaux	P16
III] Les différents protocoles	P17
IV] Composition de l'équipe	P18
V] Le projet éducatif	P20
VI] Le projet pédagogique	P22
1) La période d'adaptation	P22
2) L'accueil de l'enfant	P23
3) Le système de référence	P23
4) L'accueil des familles	P24
5) L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques	P25

VII] Evolution du projet	
1) Les besoins physiologiques	P27
2) La socialisation	P30
3) L'autonomie	P31
4) Organiser l'accueil en fonction du développement	P31
VIII] Echanges avec le Relais Assistantes Maternelles	P38
IX] travail de partenariat	P38
PERSPECTIVES	P41
CONCLUSION	P42

Le pôle petite enfance « L'ilot bambins » est un bâtiment de plain-pied de 560m2.

Il comprend trois services :

- Un guichet unique : tous les parents à la recherche d'un mode d'accueil peuvent rencontrer la responsable du guichet unique qui leur proposera soit la liste des assistantes maternelles soit de monter un dossier de pré-inscription pour une place d'accueil au multi accueil
- Un multi accueil de 40 places pour des enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans voire six ans dans certaines situations.
- Un Relais Assistants Maternels (RAM).

PROJET SOCIAL du multi accueil

1) DEFINITION.

Le projet social (voir décret du 7 juin 2010) a pour objectif de préciser les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement.

Il présente le contexte d'évolution et les orientations politiques de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) en matière de Petite Enfance. Il permet de décliner les objectifs stratégiques.

Le projet social permet de formuler les enjeux de la petite enfance, de construire une base commune d'offres d'accueil, de faire du lien avec les politiques sociales envisagées sur le territoire et enfin, d'être dans une démarche de clarification auprès de l'équipe.

2) L'HISTORIQUE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Un premier projet avait été écrit en 2013 avant l'ouverture de l'ilot bambins comme le prévoit la législation.

Cependant, 6 ans après, il convient de réactualiser ce premier projet car le contexte territorial, économique mais aussi éducatif a changé.

Toute l'équipe a eu à cœur de réfléchir à sa pratique afin d'écrire un projet correspondant à ses aspirations.

3) LE GESTIONNAIRE

a) présentation

En 2013, à sa création, l'ilot bambins est géré par la Communauté de Communes du Tonnerrois. En janvier 2014, la Communauté de communes du Tonnerrois s'est associée à celle d'Ancy le Franc et de cette union est née la **Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne** (CCLTB).

Aujourd'hui, la CCLTB compte 52 communes et 16650 habitants dont 34.1% ont plus de 60 ans (densité de 21.1 habitants/km²); elle s'étend sur 788km²; Le territoire est particulièrement étendu, il est limitrophe de la Côte d'Or au sud et de l'Aube au nord.



La CCLTB, dont la ville centre est Tonnerre (4700 habitants), se trouve à une heure de Dijon et à deux heures de Paris. Cette proximité pourrait en faire un territoire particulièrement attractif et la CCLTB met tout en œuvre pour développer la situation économique qui a connu ces dernières années un déclin important du fait de la fermeture d'usines.

Les élus s'investissent dans le maintien des services publics sur l'ensemble du territoire.

L'îlot bambins accueille de nombreux enfants du territoire mais également des enfants dont les parents habitent une commune limitrophe ou l'Aube. Toute famille dont la commune de résidence principale est située hors du territoire de la communauté de communes a un tarif majoré de 20%.

Depuis 2016, la CCLTB a la compétence enfance-jeunesse ; à ce titre elle gère l'ensemble des écoles du territoire ainsi que les centres de loisirs, les cantines, l'accueil de la Petite enfance, les garderies périscolaires.

La CCLTB exerce des compétences étendues sur la question de l'enfance et de la jeunesse.

b) Approche politique

La CCLTB développe son action en direction des familles grâce au partenariat solide existant avec les institutions notamment le conseil départemental, la CAF (Caisse d'allocations Familiales) et la MSA (Mutualité Sociale Agricole) au travers :

- contrat enfance jeunesse 2018-2022
- Projet éducatif de territoire 2018-2021
- Contrat de Ville 2015-2020

- Projet de Réussite Éducative
- d'un réseau d'éducation prioritaire
- compétence scolaire avec l'Inspection Académique.
- différents dispositifs financés par la CAF

c) Les différents modes d'accueil du jeune enfant ;

Sur le Tonnerrois en bourgogne il existe :

- Un multi accueil de 40 places



- Un Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui compte en 2018, 90 assistantes maternelles agréées.
- Une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) avec une capacité d'accueil de 12 enfants pour 3 assistantes maternelles.
- 10 écoles maternelles qui accueillent 387 enfants en 2019.
- 6 centres de loisirs qui accueillent 264 enfants de moins de six ans.
- 7 garderies périscolaires
- Un conservatoire
- Une médiathèque
- Un service de sport

Ces 2 dernières installations sont gérées par la ville de Tonnerre.

4) EVOLUTION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE

L'évolution démographique négative du Tonnerrois (respectivement -2% et -1,3% entre 2010 et 2015) s'est fortement accentuée depuis 2000. La CCLTB comptait 17327 habitants (dont 5060h sur Tonnerre), elle en compte en 2020 16158h (dont 4575 sur Tonnerre)

La population du Tonnerrois se distingue par une forte part des personnes de plus 60 ans (34,1% des habitants) nettement supérieure aux moyennes régionales (27,1%) et nationales (24,4%) et une faible part des moins de 20 ans (21,2% dans le Tonnerrois contre 23,4% en région).

Parmi la population, on compte en 2018, 286 familles avec enfants de moins de 3 ans et 376 familles avec enfants de 3 à 5ans.

a) Situation socioéconomique

Le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale (14,1%) de plus de deux points pour la CCLTB (16,4%) et de plus de 12 points pour la ville centre (26,3%) ce qui la place au 5e rang des villes les plus pauvres de Bourgogne Franche-Comté.

La médiane du revenu disponible par unité de consommation à Tonnerre en 2015 est basse, 16 486 euros, contre 20 566 en France. Le taux de chômage (au sens du recensement) des 15 à 64 ans en 2015 y est également très élevé, 23,8%, soit 14 points de plus que sur le territoire national et en forte augmentation depuis 2010 (19,6%).

En ce qui concerne **l'emploi**, en 2018, 48.4% de parents CAF actifs avec enfants de moins de 3 ans. (52.5% pour le département)

60.5% de femmes actives avec enfants de moins de 3 ans (67.5% pour le département).

Le Tonnerrois est également marqué par une forte proportion de familles monoparentales (13,4%), et un nombre très important de jeunes peu ou pas diplômés (21,1% des 20-29 ans contre 13,1% en région).

En résumé, des ménages plus modestes que la moyenne départementale et une main d'œuvre peu qualifiée. Le marché du travail est très dépendant des établissements publics.

b) Le logement

Le parc de logements est peu adapté à la demande, le taux de vacance est élevé et il existe des problématiques d'habitats indignes.

	Le Tonnerrois en Bourgogne	L'Yonne
Logements	Résidence principale : 70,9 % Résidence secondaire : 14,9 % Logement vacant : 14,2 % Ménages propriétaires de leur résidence principale : 67%	Résidence principale : 77 % Résidence secondaire : 12 % Logement vacant : 10 % Ménages propriétaires de leur résidence principale : 67,6%

c) Conclusion

Les données démographiques et économiques nous montrent que le territoire de la CCLTB est confronté à des enjeux démographiques et socio-économiques « pénalisants »

En effet, ceci est la conséquence depuis deux décennies de la désindustrialisation. Outre une baisse de la population on peut y voir également une précarisation de la population encore présente.

Cette situation précaire a des conséquences sur le quotidien du Multi accueil. Les familles ne souhaitant plus s'engager sur plusieurs mois (de 3 mois à 6 mois).

5 - L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

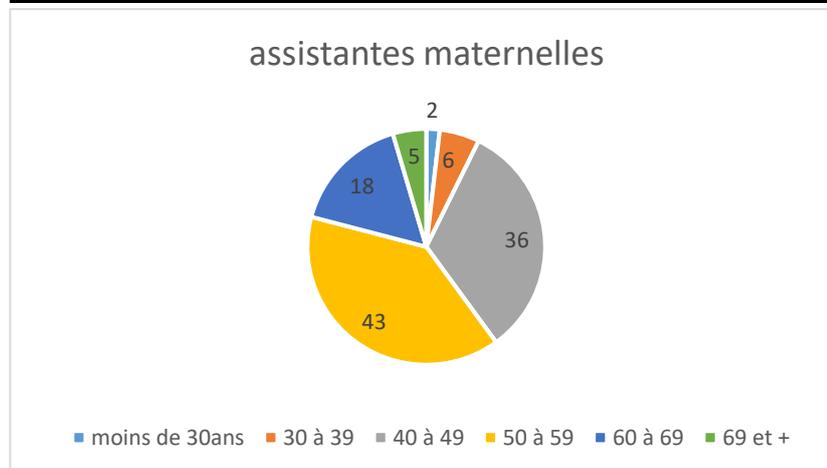
a) Evolution des naissances sur le territoire

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Naissances Sur le territoire	144	127	116	107	128	100

b) Evolution de l'accueil des jeunes enfants

Territoire			
Années	2016	2017	2018
Enfants < 3ans gardés par une AM	108	93	86
Nb moyen d'enfants gardés par une AM	1.3	1.3	1.3
Enfants < 6ans inscrits en EAJE	112	95	90
Enfants de 2 ans CAF et MSA scolarisés	28	24	NC

c) Répartition par âge des assistantes maternelles en activité au 30/11/2017



Éléments à retenir :

- Une baisse de la population :
- Une baisse des naissances : -37 en 4 ans
- Une baisse du nombre des assistantes maternelles dont 60% ont plus de 50 ans.
- En 2021, une hausse des demandes d'accueil des jeunes enfants issus de familles « néo-rurales »

6- LE MULTI ACCUEIL

Il est ouvert à tous, les tarifs permettent de confier son enfant en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge. Le multi accueil est un lieu de mixité sociale.

Les familles doivent pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale. C'est ainsi que nous sommes un interlocuteur privilégié de l'éducation de l'enfant et que nous contribuons au « vivre ensemble ».

Lors de la Commission d'Attribution des Places, nous sommes très à l'écoute des demandes de la PMI pour accepter des enfants dont les parents touchent les minima-socio ou sont en difficultés dans le processus éducatif de leur enfant.

Nous sommes également de plus en plus confrontés à des demandes d'accueil atypique. En effet, les parents, ayant de plus en plus des contrats d'intérim ou des CDD, ne peuvent plus s'engager sur plusieurs mois. Cela contraint la structure à s'adapter en permanence et à signer des petits contrats sans pouvoir se projeter sur le long terme.

En 2019, plusieurs parents, et particulièrement des mamans seules, ont pu effectuer des stages d'insertion mais aussi des formations pour le retour à l'emploi car l'établissement a accepté l'accueil de leurs enfants.

En 2021, nous sommes contraints de refuser des demandes d'accueil par manque de place aussi bien au Multi accueil que chez les assistantes maternelles du territoire.

Enfin, l'employeur principal sur Tonnerre étant l'hôpital, là encore les parents ont des plannings au mois, changeants, ce qui ne nous permet pas de nous projeter.

Ces situations-de plus en plus nombreuses- ne nous permettent pas d'anticiper sur les accueils ce qui influence grandement le taux d'occupation annuel. En revanche, nous pouvons affirmer que nous sommes au plus près des besoins des parents.

L'adaptation de la structure à la diversité des accueils est une spécificité et un choix de l'ilot bambins.

C'est aussi un lieu où les différences ne sont pas stigmatisées et notamment par l'accueil d'enfants en situation de handicap. Dans ce domaine nous avons réfléchi en équipe à cet accueil particulier ce qui nous a valu d'être le premier établissement de l'Yonne à recevoir le label « Accueil en milieu ordinaire de l'enfant en situation de handicap ».

L'accompagnement des familles dont l'enfant a des besoins spécifiques est une part importante du travail de la directrice et du médecin de crèche. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de réaliser un partenariat avec l'EPMS du Tonnerrois. (Voir projets dans le projet éducatif)

7- LES PARTENARIATS FINANCIERS

Les dépenses de fonctionnement sont financés par :

- La CAF : Prestation de service Unique (PSU) et contrat enfance-jeunesse
- La MSA : PSU et contrat enfance-jeunesse

- Les familles en fonction de leurs revenus et du nombre d'enfants à charge selon un barème arrêté par la CNAF.
- La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne.

8 - DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

- Objectifs :
 - o Réduire notre impact environnemental
 - o Privilégier la santé des enfants
 - o Préserver l'environnement

L'équipe met en œuvre le maximum d'actions pouvant être reconnues comme écologiques :

- Qualité de l'air :
 - o Aujourd'hui obligatoire l'étude de la qualité de l'air à l'intérieur des locaux avait été entreprise dès 2014
 - o Une attention est portée à la livraison des fournitures par exemple commande de couches en gros pour moins de circulation de camions
- Alimentation :
 - o Les repas étant préparés sur place, nous retenons le principe de proximité et de qualité.
 - o Circuits d'approvisionnement courts et bio chaque fois que possible (GAEC de Flogny la chapelle, pommes d'Aix en Othe, coopérative de Germinal)
 - o Produits de saison
 - o Compostage des épluchures, prévu pour la culture du potager
 - o Déchets de repas donnés aux poules des extérieures de la structure.
 - o Utilisation de vaisselle en verre pour le service aux enfants
 - o Communication avec les parents. (choix de la crèche, continuité à la maison...)
 - o Manger les produits que les enfants ont fait pousser grâce à notre collaboration avec l'EPMS du Tonnerrois.
- Entretien et hygiène :
 - o Récupérer l'eau de pluie pour arroser
 - o Fabriquer des oyas pour limiter l'arrosage
 - o Réflexion sur l'impact des produits d'entretien utilisés à la crèche
 - o Privilégier l'achat de produits à base d'ingrédients bio dégradables et naturels
 - o Faire des tests d'efficacité (laboratoire de la Nièvre)
 - o Utilisation d'un nettoyeur vapeur qui détruit les germes par la chaleur sans aucun produit.
- Les déchets
 - o Réduction des déchets par utilisation de bacs à compostage

- Utilisation de sur chaussures lavables
 - Utilisation de gants, carrés, serviettes, blouses en coton lavables
 - Séchage du linge en plein air quand le temps le permet
 - Tri des déchets
 - Recyclage par l'organisation de journées « sans jouets tout faits » avec des éléments récupérés (cartons, rouleaux, bouteilles...)
 - Impression recto-verso
 - Utilisation en brouillons des papiers imprimés sur une seule face.
- Sensibilisation des enfants à l'environnement :
- Utilisation maîtrisée de l'eau pour le lavage des mains ou pour la chasse d'eau (très prisée des enfants)
 - choix de jouets en bois
 - tri : pots de yaourts en fin de repas...
 - Mise en place des activités d'éveil à partir de matériaux recyclables (boite de lait, bouchons...)
 - Organisation de « journées sans jouets tout fait » qui ont un grand succès auprès des enfants et des parents et qui demandent beaucoup de préparation pour les professionnelles.

CONCLUSION

L'îlot bambins, avec la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne, reste fidèle à ses engagements.

Les objectifs poursuivis sont renforcés :

- Grâce à l'alliance avec les familles : écoute des besoins, adaptation, Conseil de crèche.
- En travaillant avec les partenaires extérieurs : Etablissement Public Médico-Social (EPMS), Unité Territoriale de Solidarité (UTS), CAMPS ...
- En donnant à l'équipe les moyens d'échanger sur la pratique : réunions d'équipe, journée pédagogique, formations...

L'accueil met l'accent sur le service rendu à la population, en respectant la mixité sociale.

Enfin, la sensibilisation à l'environnement est au cœur de nos actions pour le plus grand bien être des jeunes enfants qui nous sont confiés.

**NOUS FAVORISONS LE VIVRE ENSEMBLE, LE MULTIACCUEIL EST LE BERCEAU
DE LA SOCIETE INCLUSIVE**

Pôle Petite enfance

2 rue Abel Minard

89700 TONNERRE

03.86.55.44.38

lilotbambins@ccltb.fr



PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Du Multi accueil « L'ILOT BAMBINS »



Communauté de Communes
Le Tonnerrois en Bourgogne

2 avenue de la gare

89700 TONNERRE

03.86.54.86.11

contact@ccltb.fr

Nos références...

Aide-moi à
faire seul-e.

M.Montessori

« **Il n'y a pas d'enfants méchants, il n'y a pas d'enfants paresseux**, il y a des personnes en devenir qui découvrent le monde avec leur propre sensibilité et leur propre histoire, à nous de leur apprendre à être fiers d'eux. » Christine SCHUHL

Toute pensée naît
d'une action

Piaget

« Eduquer c'est entendre le besoin, la raison derrière le comportement, c'est avoir de l'empathie pour la cause. » Arnaud Deroo

L'encouragement est
à l'enfant ce que l'eau
est à la plante.

R.Dreikurs

« La confiance en soi, dans la vie, ne se décide pas, elle nous est donnée par les autres, d'abord les parents puis par l'entourage. » Catherine GUEGUEN

« L'enfant ne doit jamais être mis dans une position ou une situation dont il n'a pas encore le contrôle par lui-même. » Emmi Pickler pour Loczy.

Préambule,

Ce projet est porteur des actions mises en place au sein de l'îlot bambins et affirme une vision globale de l'éducation dans laquelle la place de l'enfant en tant que personne à part entière est affichée.

L'enfant est au cœur même d'un système dans lequel il se sent en sécurité, il vit ses expériences individuelles ou collectives, avance peu à peu vers son autonomie, éveille son intelligence, rencontre ses pairs, développe sa créativité auprès d'adultes sereins qui lui accordent bienveillance et attention particulière.

Vivre le Multi accueil, c'est enrichir ses propres expériences à son propre rythme sous le regard attentif d'adultes formés.

I- LES PRESTATIONS D'ACCUEIL

L'îlot bambins, établissement géré par la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB), est un Multi accueil, autorisé à fonctionner par le Président du Conseil départemental, agréé par les services P.M.I (Protection Maternelle et Infantile) pour 40 places. Les enfants pourront être accueillis dès 2 mois ½ et jusqu'à leur 4 ans (6 ans sous certaines conditions).

a) La préinscription

Pour entrer au Multi accueil, il convient d'avoir déposé une demande auprès du guichet unique porté par le Relais Assistants-es Maternels-les (RAM) qui prépare un dossier de pré-inscription. Ce dossier sera présenté à la Commission d'Attribution des Places où siège le Vice-président de la CCLTB en charge de la jeunesse.

La responsable du Guichet Unique, après échanges avec la famille, préparera la grille de points et c'est celle-ci qui est présentée à la commission. Les critères retenus sont le lieu de résidence, le lieu de travail, les revenus de la famille, les situations spécifiques... C'est cette commission qui décidera de l'entrée ou non de l'enfant dans l'établissement.

Les parents prendront connaissance de la décision par mail de la responsable du guichet unique.

Les parents devront confirmer qu'ils ont reçus le courriel dans un délai de un mois.

Si une place leur a été attribuée, le parent prendra rendez-vous pour l'inscription avec la direction du multi accueil.

Si la réponse de la commission est négative, la responsable du RAM proposera un rendez-vous, pour examiner les possibilités d'autres modes d'accueil.

Si la décision est de placer le dossier sur liste d'attente, le parent devra confirmer qu'il maintient sa demande et dans ce cas, il bénéficiera d'un point supplémentaire pour la prochaine présentation en commission.

b) Ouverture de la structure

L'ilot bambins est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 ; 47 semaines par an.

Les dates de fermeture sont les suivantes :

- Une semaine durant les vacances de printemps
- Trois semaines en août
- Une semaine pendant les vacances de fin d'année.

Chaque année, un sondage est réalisé pour le choix de la période de fermeture d'été. Ce sont les parents représentants au Conseil de Parents qui se chargent de ce sondage.

Les périodes de fermeture sont affichées dans le hall d'entrée et sont notées dans le compte rendu du Conseil de structure que chaque famille reçoit par mail.

Lors du Conseil des Parents, l'un d'entre eux se propose d'écrire le compte rendu qu'il met à la lecture des autres parents représentants et de la directrice. Le compte rendu, corrigé par tous, est envoyé à l'ensemble des parents via la structure car toutes les adresses mail y sont centralisées.

c) La structure propose trois types d'accueil :

- Accueil occasionnel : lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels mais ne sont pas récurrents. Les parents ont la possibilité d'appeler au jour le jour pour connaître la disponibilité.
- Accueil régulier : lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont récurrents et font l'objet d'une contractualisation avec la famille. Les enfants sont connus et inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles. A titre d'exemple il y a « régularité » lorsque l'enfant est accueilli deux heures par semaine ou trente heures par semaine. La notion de régularité ne renvoie pas à une durée mais à une récurrence.
- Accueil d'urgence : répond à des besoins spécifiques comme un évènement familial imprévu, une reprise d'activité professionnelle impromptue, une proposition de formation, une assistante maternelle en arrêt de travail. Le plus souvent l'enfant n'est pas connu dans l'établissement.

Il sera accueilli en urgence provisoirement.

Cependant, il passera quand même à la prochaine commission qui prendra alors une décision définitive : Accueil ou orientation vers un autre mode d'accueil.

II- COMPOSITION DES LOCAUX:



Les locaux se déclinent en 3 unités de vie et 3 salles communes à la crèche et au Relais Assistantes Maternelles.

- La section des bébés comprend une salle d'éveil, un coin change ouvert, un dortoir de 11 lits et une biberonnerie. Elle est en retrait par rapport aux autres salles pour permettre un respect des temps de repos et favoriser le « cocooning ».
- La section des moyens – grands dispose de deux salles d'éveil, deux espaces de changes, deux dortoirs (15 lits pour les moyens et 15 matelas au sol pour les plus grands) et deux réfectoires. Une porte sépare les deux unités de vie, mais elle reste ouverte à certains moments de la journée, pour permettre une libre circulation des enfants dans l'espace. C'est une nouveauté par rapport au précédent projet qui a été réfléchi en équipe et qui a débuté à la rentrée 2018. Cependant, c'est tout à fait impossible en période de crise sanitaire. Les enfants ne pouvant pas se rencontrer chaque groupe reste dans sa section.
- Une salle de motricité, pourvue d'un sol amortissant est utilisée au quotidien pour l'accueil et le départ des enfants et ponctuellement pour des parcours de motricité. Pendant la période de crise sanitaire cette salle ne peut pas être utilisée puisque les enfants ne doivent pas se mélanger d'une section à l'autre. Elle est utilisée selon un planning une fois par semaine par le multi accueil et une autre fois par le RAM. Le ménage est effectué après chaque utilisation.
 - o Chaque jeudi matin, elle est utilisée par les assistantes maternelles du RAM de 10H à 11H. en période COVID cette pièce n'est plus utilisée pour l'accueil des enfants mais seulement pour le RAM avec désinfection totale avant et après l'activité ;
- Une salle d'activités manuelles communes à toutes les sections, à l'éducatrice de jeunes enfants et au RAM. Elle est destinée au RAM tous les vendredis matins de 10H à 11H. Les autres jours et heures elle est utilisée par le multi accueil. De même en période

COVID, un planning d'utilisation a été mis en place car il faut le temps que les agents d'entretien la désinfectent entre deux utilisations.

- Une salle de jeux d'eau également commune à tous est utilisée par le RAM un vendredi matin de 10h à 11h par mois. Pas du tout utilisée pendant la période COVID.
- Une salle du personnel.
- Un office dans lequel officie la cuisinière car tous les repas du multi accueil sont préparés sur place.
- Le Relais Assistantes Maternelles dispose de locaux spécifiques composés d'un bureau et d'une salle de jeux très achalandés en jouets divers.
- Une cour extérieure grillagée avec une structure motrice et de nombreux jeux extérieurs de déambulation. (porteurs, tricycles, brouette...). Lorsque le temps le permet, l'atelier du jeudi matin du RAM se passe dans la cour. Pendant la période COVID l'espace extérieur a été divisé afin que les enfants ne se mélangent pas entre section. Chacun son espace. Les enfants du RAM ne rencontrent jamais ceux du multi accueil sauf projet exceptionnel (semaine du goût)

III- LES DIFFERENTS PROTOCOLES:

L'hygiène

De nombreuses mesures d'hygiène sont prises au sein de la structure. Une personne à temps plein (deux en période de crise sanitaire) assure l'entretien des locaux et du linge. Ils sont guidés par différents protocoles :

Protocole d'entretien des locaux et du matériel: celui-ci explique la méthode, les produits utilisés et la fréquence de nettoyage.

Les jouets sont lavés par les professionnelles des sections. En période COVID un agent d'entretien supplémentaire a été embauché. Les deux agents et les professionnelles se partagent l'immensité des jouets, jeux à laver.

Plan de nettoyage et de désinfection : pour chaque pièce de la structure.

Circuit propre/sale du linge : Par respect pour l'environnement et dans un souci de gestion des déchets, la structure utilise du « lavable » plutôt que du « jetable ». Aussi, l'entretien du linge demande une organisation optimale et beaucoup de temps. C'est pourquoi, l'agente d'entretien peut être aidée pour cette tâche par un membre de l'équipe éducative.

La cuisine

Tous les repas sont préparés sur place par une cuisinière dans un espace dédié. Il existe également une biberonnerie dans la section des bébés pour la préparation des biberons.

La cuisinière travaille en suivant les instructions du protocole d'hygiène alimentaire qui met l'accent sur :

- La tenue de travail. Blouse à manche longue (peut être manche courte l'été si le vêtement est à manche courte), une paire de chaussure de sécurité, une charlotte et un masque.
- Le réfrigérateur (nettoyage, relevage des températures)
- La décongélation
- Le traitement des produits crus
- La conservation des plats préparés (uniquement des compotes)
- Le plan de travail
- La procédure de conservation des plats témoins
- Les contrôles
- Le nettoyage et la désinfection de la cuisine
- La gestion des déchets

Une fois par trimestre, un contrôle sur les repas et deux contrôles de surface sont pratiqués par un laboratoire indépendant (laboratoire de la Nièvre depuis 2013).

Dans la biberonnerie, c'est aux professionnels-les travaillant dans la section des bébés de prendre en charge le nettoyage et la désinfection des biberons ainsi que le suivi de traçabilité et le contrôle des températures.

La biberonnerie est intégrée dans l'unité de vie des bébés, elle est équipée d'un réfrigérateur, d'un stérilisateur, de sèche-biberons, de chauffe-biberons et de placards.

Les professionnels-les doivent porter une blouse et une charlotte pour manipuler les biberons ou les assiettes des enfants.

☞ Normes d'hygiène pour le personnel, les intervenants extérieurs et les parents.

Les professionnels-les de la structure portent des chaussures d'intérieur. Ils se lavent les mains très régulièrement avec un savon anti bactérien.

Les professionnels doivent être vaccinés pour leur entrée au Multi accueil ainsi que les stagiaires.

La cuisinière porte une blouse et une charlotte qu'elle change chaque jour et des chaussures adaptées au travail en cuisine.

L'agente d'entretien porte également une blouse et des chaussures d'intérieur.

Les parents sont les bienvenus au-delà du hall d'entrée à condition de porter des sur chaussures mises à leur disposition.

Il existe dans chaque section une armoire à pharmacie composée de désinfectant, de doliprane sirop, d'arnica et de pansements. Pour les sorties les professionnels utilisent un sac à dos dit de secours avec le même approvisionnement. Les dates de péremption sont vérifiées par l'infirmier-ière.

IV – COMPOSITION DE L'EQUIPE :

Les normes législatives sont respectées quant à l'encadrement des enfants à savoir :

- un adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas
- un adulte pour 8 enfants qui marchent.
- Au moins 40% de professionnels-les de la liste 1 à savoir éducatrices de jeunes enfants, infirmière, auxiliaires de puériculture.

La structure étant ouverte 55h par semaine, il existe en son sein, un protocole de continuité de direction. Celle-ci est assurée par la directrice-adjointe ou l'infirmière ou des auxiliaires de puériculture dûment nommées. (En 2021 deux auxiliaires peuvent assurer cette mission)

Le carnet de bord de la continuité de direction est en cours d'élaboration.

L'équipe se décline comme suit:

- Une directrice, éducatrice de jeunes enfants, à raison de 35h/semaine
- Une directrice-adjointe, éducatrice de jeunes enfants, qui intervient auprès des enfants pour 15h de son temps de travail et 8h de travail administratif.
- Une infirmière pour 16h semaine.
- Une cuisinière à 30h semaine.
- Un agent d'entretien à temps plein.
- 3 auxiliaires de puériculture.
- 4 accompagnantes jeunes enfants (CAP Petite enfance).
- Une professionnelle Bac Pro sanitaires et sociales à temps plein.
- Un médecin intervient à la demande pour mettre en place si besoin les Projets d'Accueil Individualisés, elle effectue la visite d'admission des enfants de moins de 4 mois et intervient pour tous les protocoles mis en place dans la structure. Elle peut également rencontrer les familles qui en font la demande.
- Une conteuse bénévole de l'association « Lire et faire lire » intervient une fois par semaine. Plus du tout pendant la crise sanitaire.

Les missions de chaque membre du personnel sont détaillées dans le règlement de fonctionnement soumis à la signature de chaque famille. Des fiches de poste existent et définissent le rôle et les missions de chaque professionnel-le.

Afin de favoriser la communication inter équipe, des réunions mensuelles ont lieu ainsi qu'une journée pédagogique annuelle.

Tout est mis en œuvre pour que l'équipe puisse continuer de se former ce qui permet de s'interroger sur sa pratique, d'explorer de nouveaux outils, d'élargir ses compétences, de prendre du recul et de réfléchir avec des professionnels-les d'autres structures ou horizons. Les professionnels-les bénéficient d'un accès aux stages organisés par le CNFPT (Centre de formation de la fonction publique). Les thèmes de ces stages sont parfaitement adaptés à la Petite enfance et aux réalités professionnelles. Un budget est également prévu pour des formations avec d'autres organismes (AÏGA, SNOEZELEN...).

Après une participation à une formation, le-la professionnel-le pourra partager un retour sur la formation suivie à partir d'un document écrit ce qui permettra d'augmenter le champ de compétences de chacun-e. Ce retour se déroule durant la réunion d'équipe et donne lieu à des échanges.

Au-delà, chaque fois qu'il y a un potentiel, certains-es professionnels-les seront soutenus-es dans leurs démarches de progression (par exemple VAE).

Les professionnels-les qui le souhaitent peuvent proposer des projets nouveaux qui seront discutés en équipe et mis en place si le besoin est clairement identifié.

L'équipe bénéficie également de séances d'analyse de la pratique animées par un psychologue. Malheureusement ce n'est pas ancré dans le fonctionnement et le psychologue n'intervient que si le budget voté l'a accepté. Depuis 2017 c'est 3 séances de deux heures qui ont été financées.

Ce travail est indispensable à la qualité d'accueil des enfants et des parents. En relatant à un tiers (psychologue) les difficultés rencontrées, l'équipe prend du recul et entame un cheminement analytique lui permettant de dénouer le problème.

Chaque membre du personnel bénéficie d'un entretien individuel, annuel, avec la directrice et dans lequel des objectifs de travail, pour l'année à venir, sont définis.

L'îlot bambins accueille régulièrement des stagiaires. Cependant, pour ne pas perturber la sécurité affective des enfants et pour une démarche qualité de formation, nous limitons le nombre de stagiaires à 6 par an, sur des périodes différentes et jamais dans la section des bébés.

Un livret d'accueil est présenté à chaque stagiaire qui le vise avant le début du stage.

V- LE PROJET EDUCATIF

Il est le support du travail des professionnels-les autour et pour l'enfant. C'est aussi un repère important puisqu'il vient souder l'équipe autour d'un projet commun. Il facilite l'intégration de nouveaux professionnels-les puisqu'il apporte la marche à suivre au sein de cette structure-là.

C'est un document concret mais qui peut être questionné à tout moment de l'évolution car c'est un document qui vit à travers l'équipe qui le porte.

Il s'appuie sur la convention internationale des droits de l'enfant et notamment l'article 29 sur l'éducation définit comme suit :

- « Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone ».

▪ L'intérêt supérieur de l'enfant doit toujours rester la priorité de toute action des professionnels ; la place et la participation des familles au sein de la structure doivent toujours être favorisées pour faire vivre la notion de co-éducation.

A) NOS VALEURS

- La laïcité : quel que soit l'origine ethnique ou culturelle, l'âge, l'appartenance sociale.
- Le respect : Absence de jugement sur la personne
- La mixité sociale : favoriser l'accès à tous
- La solidarité : Egalité des chances
- La démocratie : A travers le Conseil de structure où l'opinion de chacun est entendue, les choix et l'évaluation des objectifs dans une logique de co-éducation.
- Le développement durable : Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

B) LES OBJECTIFS

Assurer le bien-être, la sécurité physique et affective des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une présence affective et rassurante pour l'enfant - Individualiser la relation à l'enfant à l'intérieur du collectif - Respecter le rythme de chaque enfant - Favoriser son éveil et son développement psycho moteur - Aménager l'espace en le faisant évoluer en fonction du développement de l'enfant.
Développer un lieu d'accueil et d'échanges en collaboration avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les parents au quotidien (échanges, Conseil de Parent, fêtes...) - Assurer la continuité du lien et du soin entre la maison et la structure - Inviter les parents à des temps d'ateliers, des soirées à thèmes etc...
Développer la socialisation et préparer à l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser toutes formes d'interaction entre les enfants et les adultes de la structure - Verbaliser les actions et les gestes afin de mieux appréhender le développement social et langagier. - Accompagner l'enfant dans de nouvelles expériences et de nouvelles relations - Favoriser l'itinérance ludique pour permettre à l'enfant d'être acteur de son développement.
Répondre aux orientations du décret du 10 juin 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer et renforcer l'accueil d'enfants en situation de handicap ou porteurs de maladies chroniques en

	<p>écrivain un Projet d'Accueil Individualisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir 10% d'enfants issus de la précarité - Travailler avec les structures extérieures lorsque la prise en charge de l'enfant l'exige (exemple : autisme⁸⁹, Service d'Interventions Educatives, Protection Maternelle et Infantile, Service D'éducation Spécialisée et de Soins à Domicile...)
<p>Améliorer les conditions d'accueil et les adapter à l'évolution des familles sur le territoire de la Communauté de Communes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle - Permettre l'accueil d'urgence pour soutenir les parents et particulièrement lorsqu'un événement vient changer l'équilibre familial

VI) LE PROJET PEDAGOGIQUE

1) La période d'adaptation

Les parents visitent la structure avec la responsable du guichet unique lorsqu'ils demandent une pré-inscription.

Si la place leur est accordée lors de la Commission d'Attribution des Places, ils bénéficieront d'un entretien avec la directrice, pour l'inscription de l'enfant.

La directrice leur aura, au préalable, envoyé le règlement de fonctionnement pour qu'ils puissent préparer leurs questions ou remarques. Eux-mêmes devront apporter le carnet de santé pour photocopier les vaccinations.

La directrice axe ce premier entretien vers l'échange ; toutes les données administratives ont été saisies au moment de la pré-inscription. La directrice a besoin de connaître les souhaits du parent lorsqu'il fait le choix de l'accueil collectif pour son enfant. C'est une démarche intime qui mérite une écoute de qualité. De cette relation qui se noue dépendra les relations futures.

Au-delà de l'écoute, la directrice se doit aussi de donner le cadre de travail dans la structure.

L'accueil ne se limite pas à cette rencontre d'inscription. C'est une attitude permanente qui permet le passage du statut d'étranger à celui de partenaire.

C'est pendant cet entretien que va s'articuler la continuité, or la continuité ce n'est pas faire pareil mais c'est être cohérent entre ce qui se passe dans la structure et ce qui se passe à la maison

a) Définition

La période d'adaptation annonce l'arrivée d'un enfant et de sa famille au sein de la structure.

Elle permet à l'enfant et à son parent de se familiariser avec les lieux de vie et avec les professionnels-les, il s'agit de mettre en place une appropriation progressive des repères matériels et humains qui contribuent à la sécurité affective de l'enfant.

Cette période d'adaptation est importante dans le développement affectif de l'enfant ; elle est donc réfléchiée en équipe avec l'aide du psychologue si besoin.

b) Posture professionnelle :

Au sein de l'EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune enfant), la fréquence et le temps consacrés aux périodes d'adaptation ne sont pas définis mais flexibles afin de répondre aux besoins de chaque enfant mais aussi de chaque parent = individualisation et personnalisation de ce temps d'adaptation. Chaque enfant et chaque parent étant différent, ce temps particulier ne peut être que modulable.

C'est lors du premier rendez-vous avec la directrice que la familiarisation à l'établissement va débiter ; c'est la construction du lien qui est ici en jeu.

C'est pendant ce premier entretien que les modalités de vie à l'intérieur de la structure seront expliquées, la directrice se positionne également dans une écoute empathique du parent afin de comprendre ses attentes en termes d'accueil.

Après cet entretien, les premiers temps d'adaptation seront planifiés avec le-a référent-e de l'enfant et le parent.

Les parents sont invités à rester avec leur enfant sur plusieurs séances durant lesquelles le travail du-de la professionnel-le sera d'échanger avec eux sur les habitudes et dispositions individuelles de cet enfant singulier qui est le leur. Le-a professionnel-le se positionnera dans l'observation de l'évolution de l'enfant et l'accompagnera dans l'activité des autres enfants présents. Le caractère indispensable de ces temps d'adaptation permettra certes, à l'enfant de se familiariser mais il permet également aux parents de voir concrètement comment les professionnels-les gèrent l'accueil des enfants dans le groupe ce qui participe grandement à la construction de la confiance en ce lieu d'accueil là.

C'est après une discussion commune entre parents et professionnel-le que des temps de séparation seront mis en place.

De la qualité de cette période dépendra la sérénité du parent à partir vers ses activités et le plaisir de l'enfant à investir ce nouveau lieu en l'absence de ses parents.

Le but est d'obtenir un lien avec l'enfant car, souvent, le parent masque une anxiété qui aura un effet sur le comportement du jeune enfant. En faisant descendre l'anxiété du parent, l'enfant se détendra également et pourra abaisser ses craintes face à l'adulte. (F.Groux)

2) L'accueil de l'enfant

Chaque enfant est accueilli individuellement dans la salle de motricité pour les moyens et les grands s'ils arrivent avant 9h. A partir de 9h, chaque famille peut accompagner son enfant dans son unité de vie. Les bébés sont accueillis dans leur section.

Un-e professionnel-le se détache pour recueillir les transmissions du parent.

3) Le système de référence.

Afin de favoriser la sécurité psychique des enfants, l'enfant et son parent seront accueillis par le-la même professionnel-le durant la période d'adaptation.

Ce professionnel-le sera la figure d'attachement de l'enfant et donc son-sa référent-e. C'est lui-elle qui détient l'histoire unique de l'enfant telle que les parents l'auront décrite.

La référence « pense l'enfant », le soutient et adapte ses propositions de jeux ou d'activités.

Charge à il-elle ensuite de faire entrer ses collègues dans la dyade.

Le système de référence participe à la qualité d'accueil de l'enfant, il participe à sa sécurité psychique et répond à ses besoins ; cependant, au moment où il faut optimiser le service, ce système peut être mis à mal ; d'autant qu'il dépend de moyens humains parfois fluctuants. A l'îlot bambins chaque professionnel-le met tout en œuvre pour favoriser cet accueil.

4) L'accueil des familles

A l'accueil comme au départ, un-e professionnel-le se détache du groupe d'enfant pour dialoguer avec le parent en incluant l'enfant dans la conversation et note sur la feuille de transmission ce que le parent dit. Cette feuille sera remplie tout au long de la journée (repas, sieste, activités, anecdotes) pour un retour aux parents.

Chaque professionnel-le a conscience que le dialogue avec la famille permet à l'enfant de se sentir mieux dans la structure. Cependant, à ce moment précis de l'accueil, le-la professionnel-le est à l'écoute du parent tout en surveillant le groupe d'enfants.

Mise en place d'outils de communication appropriés : tableau des parents dans le hall d'entrée, mails pour une diffusion à tous...

- En octobre, une réunion permet à tous les parents de dialoguer avec l'équipe et de poser toutes leurs questions sur l'accueil des enfants.
- Il existe au sein de l'îlot bambins un Conseil de parents. Chaque année trois parents titulaires ainsi que 3 parents suppléants représentent l'ensemble des familles au Conseil.
- La directrice lance en octobre un appel à candidatures, puis envoie des bulletins de vote à l'ensemble des familles (des bulletins sont également disponibles sur place), une urne permet de recueillir les votes et ceux-ci sont dépouillés par la directrice et des candidats parents. Ensuite, une affiche avec les parents élus, leurs coordonnées et leur photo est affichée à l'entrée du multi accueil.

Durant le Conseil de Parents les échanges ont lieu avec le Vice-Président de la CCLTB, la directrice, la directrice-adjointe, un membre du personnel élu, la CAF, la PMI, la MSA et enfin les parents élus.

La Caisse d'Allocations Familiales, la Protection Maternelle et Infantile, la Mutualité Sociale Agricole peuvent y participer à titre consultatif.

Tous ces partenaires décident ensemble des temps forts du multi accueil pour l'année en cours : les dates de fermeture de la structure, les questionnaires de satisfaction, la fête de fin d'année, l'alimentation etc...

- Tous les parents sont invités à la fête de fin d'année en juin. Ce moment convivial permet un échange détendu entre les parents et les professionnels-les mais aussi entre les parents eux-mêmes.
- Plusieurs fois dans l'année, et plus particulièrement lors de la semaine de la Petite enfance en mars, les parents sont invités à venir partager des ateliers d'éveil avec les enfants. De même, ils peuvent accompagner les séances de sport au Dojo qui ont lieu une fois par semaine.
- Enfin, les parents qui le souhaitent peuvent venir participer à l'atelier pâtisserie au moment de l'anniversaire de leur enfant. En effet, pour des raisons de traçabilité nous ne pouvons pas accepter un gâteau confectionné à la maison ce qui frustrait certains parents ; nous leur proposons donc, de confectionner leur gâteau à la crèche avec les « copains-ines » de leur enfant.
- Il est également arrivé que nous organisions des soirées à thème. Les parents sont demandeurs de ce genre de soirée. Malheureusement, le coût des intervenants freine leur répétition. (alimentation, Justin peu d'air...)

Au-delà des outils de communication mis en place, c'est la disponibilité de la direction qui est aussi primordiale. Il est important que le parent ait un lieu et un espace où il va pouvoir exprimer son ressenti. La directrice offre une écoute attentive à tous les parents. LIBERER la parole est sa priorité.

5) L'ACCUEIL DE L'ENFANT A BESOINS SPECIFIQUES

L'enfant en situation de handicap est avant tout un enfant ; c'est pour cela que l'équipe dès l'ouverture de L'ilot bambins a réfléchi à cette question de l'accueil de l'enfant à besoin spécifique, en milieu ordinaire, aidée et soutenue par les partenaires que sont la CAF, la PMI, la MSA.

L'ilot bambins a été le premier EAJE du département, à recevoir le label « Accueil en milieu ordinaire du jeune enfant en situation de handicap » mais au-delà du label et pour que cette distinction ait du sens, il convient de toujours réfléchir à cette question et de s'entourer de personnes ressources.

La réflexion de l'équipe a évolué en fonction des accueils et il n'y a aucune règle à retenir si ce n'est que cet enfant singulier a toute sa place au sein de notre établissement. D'abord parce que c'est un jeune enfant qui a besoin comme tous ses pairs de rencontrer de nouvelles personnes, de vivre des expériences enrichissantes, de se confronter aux autres et aussi d'avoir des parents qui peuvent choisir de continuer une activité professionnelle ou de « souffler » en confiant leur enfant dans un lieu accueillant et bienveillant.

Plusieurs expériences ont été vécues dans ce domaine. Grâce aux réunions d'équipe et aux rencontres avec le psychologue, les professionnels-les ont évolué dans l'inclusion de l'enfant en situation de handicap en milieu ordinaire. Elles ont compris qu'il ne fallait pas rester sur des représentations imaginaires. Chaque année, un membre de l'équipe part en formation pour améliorer l'accueil de cet enfant.

Les enfants en bas âge ne font pas la différence, eux, ils se comportent comme avec tous les autres. C'est à partir de la troisième année, que les enfants peuvent remarquer des différences notamment dans certaines réponses des professionnels-les mais ils les intègrent plutôt facilement et les acceptent.

L'enfant et ses parents seront reçus par le médecin d'établissement accompagné par l'infirmière et par la directrice afin de construire un Projet d'Accueil Individualisé cohérent en tenant compte de l'histoire de l'enfant et en pensant la continuité du soin ;

Accueillir, oui, c'est tout à fait accepté aujourd'hui mais après ? Où va aller cet enfant ? Depuis 2019, un partenariat s'instaure avec l'Etablissement Public Médico-Social du Tonnerrois : visite et échanges autour de leur espace sensoriel, jardinage avec les adolescents de l'établissement, échanges d'activités avec les plus jeunes de l'EPMS.

Pour cette dernière activité, il s'agit de créer du lien. Nous trouvons important d'assurer une continuité pour les enfants en situation de handicap accueillis à la crèche qui fréquenteront ensuite l'établissement spécialisé. Nous souhaitons aussi sensibiliser dès le plus jeune âge les enfants du multi accueil à la différence et surtout favoriser le « vivre ensemble » au quotidien.

L'accueil de tous les petits enfants ensemble pose les bases d'un rapport de familiarité avec le handicap et non d'étrangeté. Ceci constitue le socle d'une société inclusive.

Les professionnels-les ont à agir pour le développement de l'enfant en situation de handicap au plus près de ses possibilités mais aussi en pleine conscience de ses difficultés, COMME AVEC TOUT JEUNE ENFANT.

VII - EVOLUTION DU PROJET

Bien avant la construction, les professionnels-les avaient demandé que l'établissement possède trois unités de vie (bébés, moyens, grands) mais 5 années plus tard le projet évolue vers deux sections. La section bébé est à l'identique, en revanche une partie de l'équipe souhaitait que les sections des moyens et des grands soient confondues et disposent donc d'un espace plus grand. (Décision de la réunion pédagogique d'août 2018)

Cependant, la pratique a montré que l'ouverture des portes sur la journée entière ne permettait pas à certains enfants de trouver leur place et suscitait des gestes vifs à l'égard des plus jeunes et des pleurs.

Ces constats ont amené une nouvelle organisation en terme pédagogique qui sera détaillée plus loin.

1) LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES

a - L'alimentation :

Les professionnels-les répondent aux besoins alimentaires des enfants tout au long de la journée. Une collation (fruit ou tisane ou eau), le déjeuner de midi et le goûter sont servis.

Ils sont préparés sur place par une **cuisinière** dans une cuisine spacieuse et fonctionnelle, qui répond aux normes d'hygiène imposées par les services vétérinaires.

Le souci premier de la cuisinière est la qualité des repas qu'elle confectionne.

Elle connaît bien les enfants car elle prépare avec eux certains goûters.

Elle joue un rôle dans l'accompagnement des enfants à la nutrition. Elle prépare aussi des régimes particuliers en cas de troubles digestifs (diarrhée, constipation...).

La structure s'engage à respecter certaines convictions des familles. Si les parents en font la demande, un aliment pourra être retiré du menu de son enfant (ex : viande), mais ne sera pas compensé (la quantité de légumes pourra néanmoins être suppléée).

En cas d'allergie alimentaire, le repas de l'enfant sera tout de même préparé sur place. Chaque cas particulier pourra être étudié lors d'une rencontre Médecin/Directrice/Parent/Infirmière et un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera rédigé.

Un groupe de travail composé de professionnelles et de la cuisinière met en place les menus variés et équilibrés qui tiennent compte des saisons et qui seront validés par l'infirmière.

Tous les plats servis sont cuisinés sur place.

La structure souhaite s'engager dans une démarche de qualité des produits et aller vers une alimentation « BIO ». C'est ce qu'elle a commencé en travaillant avec une GAEC de maraichers, un producteur de pommes. De plus, elle possède un compte dans une biocoop ce qui lui permet d'acheter le plus souvent possible des produits issus de l'agriculture biologique. Actuellement au moins 20% des denrées sont issues de ce système mais avec des parents du Conseil de structure, la volonté est d'aller vers plus de bio.

☞ Le repas des bébés :

Les professionnels-les respectent le rythme propre de chaque enfant, ainsi, il pourra manger en fonction de ses besoins. Un-e professionnel-le ne fait manger qu'un seul enfant à la fois.

La section dispose d'une biberonnerie, ce qui permet de préparer les biberons sur place au fur et à mesure des besoins. (Y sont également servis les purées et les portions des plus grands). Une marque de lait infantile est fournie par le pôle enfance. Les parents sont libres d'apporter leur lait personnel mais il faut que ce soit une boîte neuve, fermée, hermétique, étiquetée au nom et prénom de l'enfant. Le multi accueil peut fournir des biberons mais souvent les parents préfèrent fournir le leur.

Les mamans qui allaitent sont les bienvenues dans la section à tout moment de la journée. Deux fauteuils d'allaitement y sont installés pour un plus grand confort.

Elles peuvent aussi apporter leur lait qui sera conservé au réfrigérateur ou au congélateur, selon le protocole de conservation du lait maternel de la structure, validé par la PMI.

La diversification alimentaire s'effectue en concertation avec les parents, progressivement, et au rythme de l'enfant. Nous laissons au parent le soin d'introduire un nouvel aliment à la maison avant de le proposer dans la structure. A tout moment et à la demande des familles, l'équipe se rendra disponible pour écouter, guider et conseiller les parents dans toute les étapes de la diversification.

☞ Le repas des plus grands :

A 11h15, Les enfants sont installés sur des chaises adaptées, après s'être lavés les mains. Les professionnels-les servent le repas apporté par la cuisinière sur un chariot. Ils-Elles aident chaque enfant à manger suivant son degré d'autonomie.

Le rythme et les besoins de chaque enfant sont au mieux respectés ;

Le repas est une période d'apprentissage, tant en termes d'autonomie que de socialisation (savoir attendre son tour, manger ensemble...). Les professionnels-les accompagnent l'enfant dans la découverte des goûts, des couleurs, des textures, ceci afin de lui donner envie sans jamais le forcer.

b - Le sommeil :

Le sommeil est essentiel à l'enfant. Il est indispensable tant pour la récupération de la fatigue physique et nerveuse que pour le bon fonctionnement des fonctions mentales (mémorisation et apprentissage) et psychiques (affectives et émotionnelles).

☞ Chez les bébés :

Cette section dispose d'un dortoir comprenant 10 lits à barreaux. Les enfants dorment à leur rythme et à leur demande, et toujours dans le même lit, ce qui est plus sécurisant pour eux. Les professionnels-les observent les enfants afin de repérer leurs besoins de sommeil et les couchent dès que nécessaire.

Ils-Elles peuvent rester présents-tes dans le dortoir le temps de l'endormissement puis surveillent très régulièrement par passage toutes les dix minutes.

La structure fournit et entretient les draps et les gigoteuses.

Les enfants dorment avec leurs tétines et doudous si besoin.

Nous respectons le rythme de l'enfant, nous ne le réveillons pas.

Pour des raisons de sécurité, nous ne couchons pas les enfants sur le ventre, néanmoins, nous laissons dormir l'enfant dans la position qu'il a lui-même choisie. Nous n'utilisons ni oreillers, ni couvertures, ni tours de lits.

☞ Chez les plus grands:

Il existe deux dortoirs de 15 places, l'un avec des lits à barreaux et l'autre avec des matelas au sol. L'équipe met en place un rituel d'endormissement afin d'apporter une certaine sécurité aux enfants : doudou, tétine, musique et lumière douces. Les enfants dormiront toujours dans le même lit et à la même place.

Après le repas, ils se déshabillent et rangent leurs vêtements dans leur paniette. Un temps calme est fait dans le dortoir afin que chacun puisse se « poser » suivi du rituel d'endormissement.

L'adulte est présent dans le dortoir pour permettre à l'enfant de s'endormir en toute sécurité..

Si un enfant a besoin de dormir le matin, il a la possibilité de le faire.

Les draps et couvertures sont fournis et lavés par la structure.

c) Acquisition de la propreté :

Dans ce domaine, nous respectons le développement naturel de l'enfant. Il faut que l'enfant soit prêt, qu'il soit avant tout acteur de cette acquisition progressive, afin que cette étape soit en adéquation avec son développement psychomoteur.

L'acquisition de la propreté doit être accompagnée d'une bonne communication avec la famille et d'un accord mutuel. Ainsi lorsque les professionnels-les ou les parents remarquent que l'enfant manifeste de l'intérêt pour les toilettes ou le pot, ils vont l'accompagner en lui faisant des propositions qui correspondent à sa demande.

Comme pour toute acquisition, il faut attendre que l'enfant soit prêt et que la décision soit la sienne. On voit trop d'enfants mis sur le pot systématiquement, sans accompagnement verbal, au moment où se profile l'entrée à l'école maternelle.

Or cette stratégie ne peut pas aboutir sans un accompagnement de l'adulte, expliquant à l'enfant ce qu'on attend de lui, sans le forcer.

De même que l'on ne demande pas à un bébé de 6 mois de marcher, on ne peut demander à un enfant de 2 ans d'être propre au moment choisi par les adultes.

☞ Pour les bébés :

Tout petit, des changes réguliers au cours de l'accueil permettent au bébé de ressentir le plaisir d'être propre et de partager un temps privilégié avec l'adulte référent autour du soin donné.

☞ Pour les plus grands :

Au cours du change les adultes nommeront les parties du corps et tenteront de susciter la coopération de l'enfant.

Si possible, l'enfant sera acteur de son change. Il sera changé debout (si pas de selles), il enlèvera sa couche et la mettra dans la poubelle lui-même.

Devenir propre ne résulte pas d'un « dressage » mais bien d'une maturation physiologique, intellectuelle et affective ce qui se situe aux environs de deux ans et demi mais cela reste variable selon chaque enfant. Ce dont l'enfant a besoin c'est de sentir que les adultes ont confiance en ses capacités.

d) L'objet transitionnel ou « doudou »

L'objet transitionnel plus communément appelé « doudou » est un objet clé lorsqu'on accueille des jeunes enfants.

Il peut être rassurant pour l'enfant en l'absence des parents et particulièrement de la mère.

Au multi accueil, le doudou est à la disposition des enfants à tous les instants de vie cependant, chez les grands l'adulte va proposer de le ranger dans une poche accessible aux enfants.

S'il est rassurant pour l'enfant, il ne peut en aucun cas se substituer au réconfort de l'adulte.

Son odeur est importante car elle rappelle à l'enfant de bons moments dans son environnement naturel qui est la maison. Il fait la transition entre le connu (la maison) et l'inconnu (le lieu d'accueil). Le doudou permet à l'enfant de devenir autonome puisqu'il lui permet de gérer ses émotions. Il a donc toute sa place à L'ilot bambins.

2) LA SOCIALISATION

L'équipe est présente pour accompagner l'enfant sur le chemin de l'**autonomie** et de la **socialisation**.

La socialisation, c'est bien connaître l'autre pour savoir comment se comporter et communiquer avec lui.

Les professionnels-les vont accompagner l'enfant dans ce travail de socialisation, de construction de son identité. La socialisation aide à l'intégration du futur adulte dans la société.

Petit, l'enfant va jouer avec les autres : on se prend les jouets, on les veut pour soi, on se les dispute ou on se les donne. Le jouet est un moyen d'échange qui aide l'enfant à se situer par rapport à ses pairs.

C'est durant les moments de jeux libres que sa personnalité va se construire. Il apprend à vivre le succès, l'échec de ses négociations ; à négocier des relations dans un environnement social qui n'est plus réduit au cocon familial. C'est aussi pendant ces jeux que l'enfant peut se libérer de ses états d'âme, de ses préoccupations, de son agressivité et de ses sentiments.

C'est pourquoi l'équipe est présente et entoure l'enfant d'un regard « contenant ». Il est « à côté » de lui sans qu'il y ait interaction directe. La relation ne se fait que si l'enfant le demande.

Lors de conflits entre enfants, l'adulte est présent pour médiatiser, pour mettre des mots sur ce qui pose problème et encourage les enfants à utiliser la parole plutôt que les coups ou les morsures.

3) L'AUTONOMIE

L'autonomie est la capacité de répondre à ses propres besoins, en tenant compte de son environnement.

Elle débute lorsque bébé commence à ramper, à saisir un objet et se poursuit pendant plusieurs années.

On pense à l'autonomie physique et motrice : manger, s'habiller, aller aux toilettes seul. Mais, l'autonomie concerne aussi le langage, le développement intellectuel ainsi que le développement socio-affectif.

Le tout petit qui développe son autonomie, a besoin d'explorer son environnement. L'équipe va aménager l'espace en fonction de son développement. Elle est là pour valoriser chaque étape et chaque progrès et pour l'encourager : « tu peux faire, tu es capable ».

En le valorisant, en lui faisant confiance, il va prendre conscience de ses capacités et, peu à peu, construire son estime de lui-même. Les professionnels-les respectent le rythme de chaque enfant ; avec une grande souplesse.

4) Organiser l'accueil en fonction du développement de l'enfant

a) La section des tous petits

☞ Le développement de l'enfant.

Au cours des premières années, l'enfant va développer ses capacités motrices, sensorielles, intellectuelles, affectives et sociales.

L'évolution motrice va lui permettre peu à peu une plus grande liberté de mouvement. L'espace de vie des bébés est aménagé avec de grands tapis. Les enfants sont installés au sol, pieds nus. Ils ne seront jamais mis dans une position qu'ils n'ont pas acquise par eux-mêmes (voir méthode LOCZY) ce qui leur permet d'être acteur de leurs acquisitions motrices (se

retourner, aller chercher un objet,...). Ils sont d'abord allongés sur le dos, puis petit à petit, ils vont se mettre en position assise, marcher à 4 pattes,... MAIS SEULS.

De plus, l'acquisition de la préhension va leur permettre de découvrir et de s'appropriier les objets qui les entourent.

L'aménagement de l'espace a une grande importance puisqu'il va permettre à l'enfant de développer sa motricité, sa créativité, d'acquérir son autonomie et d'éveiller ses sens. Ce que l'adulte appelle « jeu » est un véritable « travail » pour l'enfant qui va progressivement s'éveiller au monde.

Les jouets à disposition dans la section des bébés sont colorés, sonores, de textures différentes. Ils doivent répondre aux besoins de manipulation, de succion,...

- Mobiles musicaux,
- Hochets, anneaux de dentition,...
- Tableaux de découverte, portiques,...
- Cubes, animaux,...
- Jeux à secouer, à taper,...
- Jeux moteurs,...

L'entourage humain a une grande importance sur leur développement. S'occuper d'un enfant n'est pas un acte anodin. Le respect des rythmes est très important et ne pourra se vivre que grâce à une observation pointue des adultes et un échange avec les parents.

Le-a professionnel-le est attentif-ve, verbalise, encourage les progrès de l'enfant, sans faire à sa place. Il a un regard bienveillant qui va favoriser son estime de soi et lui permettre de développer ses compétences.

Lorsque l'enfant aura acquis une certaine autonomie au niveau moteur (acquisition de la marche, de la position assise à table, lorsqu'il mangera seul), lorsque les professionnels-les le sentiront prêt au niveau affectif, il passera dans la section des plus grands.

b- Les sections des plus grands

[Le développement de l'enfant](#)

L'enfant éprouve le besoin de faire les choses par lui-même. Il en est techniquement capable et le sent. En revendiquant son autonomie, il cherche à repousser les limites de ses capacités motrices. Il commence à s'identifier à l'adulte, développe l'envie de « faire comme lui », c'est-à-dire d'accomplir lui-même les gestes qu'il les voit faire au quotidien et renonce progressivement à leur assistance. Faire seul va lui permettre de développer son habilité et son intelligence. Il va tirer une fierté et une assurance à y parvenir.

Son langage se développe, il dit de plus en plus de mots puis construit de petites phrases.

L'enfant ne contrôle pas toujours ses désirs et peut se trouver dans des conflits de possession avec les autres enfants. Ceux-ci ont lieu lorsque deux enfants veulent le même jouet. Comme

ils ne parlent pas encore très bien, qu'ils n'arrivent pas à exprimer leurs émotions, ils frappent, mordent au lieu de dire « c'est à moi ».

L'apprentissage de la maîtrise des émotions n'est pas facile et là encore le-a professionnel-le a une place importante pour aider l'enfant à gérer ce trop plein d'émotions en lui proposant de l'exprimer à partir de livres ou de la roue des émotions par exemple.

☞ Organisation des sections moyens-grands :

Les salles d'éveil sont aménagées en plusieurs espaces de jeux :

-Un coin garage, un coin ferme, un coin jeux symboliques (dinettes, poupées,...), un coin jeux de construction (Duplo, Clipo,...), un coin livre et musique.

Le multi-accueil est un lieu privilégié pour favoriser l'éveil de l'enfant. L'équipe éducative, grâce à l'observation des enfants, travaille à l'individualisation au sein du groupe. Elle propose des jeux et des activités variés et adaptés à leur âge et à leur rythme. Elle aménage le temps et l'espace de jeu des enfants.

Au cours de la journée, l'enfant a besoin d'activités structurées mais aussi de temps libres où il pourra donner libre cours à son imagination, à sa créativité et apprendre les règles de vie collective.

L'équipe éducative propose aussi des temps calmes. Ces temps sont nécessaires à certains moments de la journée, en particulier :

- Après une activité au cours de laquelle l'enfant s'est dépensé,
- Avant le repas.
- Après le repas

L'enfant se construit sur des rythmes et des rites. L'équipe veille à alterner et à anticiper les différents moments de la journée.

☞ Les jeux libres

Le jeu libre est un moyen privilégié qui va permettre à l'enfant de construire sa personnalité. Il est indispensable à la construction de l'enfant et Il favorise son épanouissement. Il est source de créativité et développe l'imaginaire. Il aide à la prise de conscience de soi et aide à se familiariser aux relations sociales.

Les professionnels-les aménagent l'espace de jeu afin de le rendre attractif et riche en potentialités. Ils sont disponibles et attentifs durant ces temps pour répondre aux sollicitations des enfants. Ils sont là, calmes et attentifs ; ils limitent leurs interventions pour que les enfants restent maîtres de leurs jeux. Ils assurent une présence physique mais pas forcément une intervention. Moins ils interviennent, mieux ils perçoivent les besoins de l'enfant car il les exprime par le jeu.

☞ Les activités proposées

Ce sont des activités ou jeux d'éveil proposés par chaque professionnel-le. Elles ont lieu en petit groupe. Chaque enfant est libre d'y participer ou non. Le-a professionnel-le met à disposition des enfants des matériaux, des outils à partir desquels ils vont faire leurs expériences. Il n'est pas là pour diriger, montrer un modèle, mais pour offrir un espace riche en découvertes.

✦ La manipulation

Elle engendre le plaisir du toucher, de découvrir et de créer.

Or, le toucher est important pour l'enfant, c'est le roi des sens.

La manipulation développe :

-Les sens	Le toucher en particulier, l'odorat
-La motricité fine	Préhension manuelle puis en pince
-La motricité globale	Mouvement de tout le corps
-L'intelligence	Rapport de cause à effet (remplir, vider, déborder, couler,...) Notion de poids et de volume (léger, lourd, plein, vide,...) Vocabulaire mathématique (plus petit que, plus grand que,...)
-La créativité	Création de formes différentes, Traces laissées dans le sable,
-La socialisation	Jeux à plusieurs

○ Organisation de l'activité :

Les professionnels-les proposent aux enfants différents bacs de manipulation, disposés à même le sol sur une grande toile cirée et différents récipients permettant des transvasements (gobelets, assiettes, bols, bouteilles, cuillers,...).

Les différents bacs sont :

- le bac à sable ; Le bac à farine ; Le bac composé d'éléments de la nature (marrons, pommes de pin, morceaux de bois, plumes,...) ; le bac à bois, le bac de chanvre ;
- les jeux d'eau et piscines ;
- le bac à Kaolin (terre blanche semi-liquide).

Les professionnels-les proposent aussi différentes pâtes à manipuler :

- les pâtes à modeler ; les pâtes à sel ; le sable à modeler ; la terre glaise ; la préparation de gâteaux ;

L'enfant va s'exercer dans le pétrissage et le modelage. Il va découvrir différentes matières et développer son sens du toucher.

✦ Eveil sensoriel :

Les professionnels-les organisent des séances d'éveil sensoriel pour des petits groupes d'enfants. Elles créent dans le dortoir un espace dédié au bien-être dans lequel les sens sont

stimulés ; un espace qui permet de lâcher prise, de se détendre et de se relaxer tout en étant sensoriellement stimulé.

La pièce est plongée dans le noir avec des objets lumineux : fibres optiques, veilleuses...et une musique douce.

★ La motricité :

L'activité corporelle est indispensable au développement de l'enfant. Elle favorise son équilibre physique et psychique. Elle permet l'élaboration de son schéma corporel. Dans la mesure où il maîtrise bien son corps, l'enfant se sent mieux dans sa peau et a de meilleures relations avec ses pairs.

▪ L'activité corporelle développe :

La motricité globale	- l'équilibre, - la maîtrise du corps, - la coordination gestuelle.
Les sens	- le toucher, - la vue, - l'ouïe.
La connaissance de soi	- les limites de son corps, - le schéma corporel, - les capacités motrices, - la confiance en soi.
La connaissance de l'autre	- les contacts verbaux et corporels, - la reconnaissance de l'autre par le toucher et l'observation.
La connaissance de l'environnement	- la connaissance de l'espace (direction, orientation), - la connaissance des matériaux (dur, souple, léger,...).
La socialisation	- le respect des règles communes.

Le multi-accueil dispose d'une salle de motricité équipée d'une structure à grimper, d'une piscine à balles et de nombreux matériels permettant de constituer différents parcours de motricité. L'enfant peut sauter, ramper, courir, grimper, ...

Une fois par semaine, un petit groupe d'enfants se rend au DOJO à pied. Cette sortie élargit le domaine des enfants et leur permet une ouverture sur l'extérieur dans un espace différent. Ils sont accompagnés d'au moins deux professionnels dont un de la liste 1 et de parents et/ou stagiaires. Le taux étant d'un adulte pour deux enfants. Pendant la période COVID cette activité est suspendue.

★ Les activités manuelles :

▪ Le dessin et la peinture :

Peindre ou dessiner est une activité d'expression très importante pour l'enfant. Elle lui permet de communiquer et présente de nombreux intérêts.

C'est un acte créatif. L'enfant peut laisser libre cours à son imagination et exprimer d'une manière inconsciente ses émotions.

Les professionnels-les proposent des outils variés pour une plus grande expérimentation :

-pinceaux, rouleaux, éponges, voitures, billes, pinceaux fabriqués avec des éléments de la nature...

▪ Le collage :

L'enfant réalisera de petits tableaux en collant différents matériaux proposés :

- mosaïques de plusieurs textures, éléments de la nature...

Ces activités conduisent l'enfant à une plus grande maîtrise et coordination de ses mouvements. Son geste sera de plus en plus précis et laissera ainsi une plus grande liberté à sa pensée.

Elles développent aussi des aptitudes telles que la patience, la persévérance, le soin et l'attention.

★ L'éveil musical :

Participer à l'éveil sonore de l'enfant, c'est l'aider à développer sa sensibilité auditive au même titre que sa sensibilité visuelle ou tactile ;

Découvrir, examiner, expérimenter sont des actes qui participent à l'éveil de la vie. L'exploration sonore part du même principe que l'exploration des objets. Elle est toujours associée à un jeu.

L'éveil musical sera favorisé par l'adulte qui éprouve du plaisir à :

- chanter spontanément,
- participer aux jeux sonores de l'enfant,
- écouter de la musique de tous genres (variétés, classique, folklore...)
c'est lui permettre de développer son goût pour la musique et de s'ouvrir à différentes sonorités.

Il existe deux catégories de CD : ceux que l'on écoute à différents moments de la journée (par exemple avant de se coucher ...) et ceux qui rythment certaines activités telles que les rondes ou les jeux moteurs. La musique ne sert pas de bruit de fond.

- proposer différents instruments aux enfants. Le multi-accueil dispose d'un grand choix d'instruments de musique d'une bonne qualité sonore que l'enfant peut utiliser pendant des séances d'éveil musical organisées en petits groupes.

★ La découverte des livres :

« Aimer lire » est un goût qui se développe dès le plus jeune âge. Les histoires que les professionnels-les racontent à l'enfant, les images qu'ils regardent, suscitent son intérêt pour les livres bien avant qu'il ne sache lire. Ce temps privilégié autour de l'objet « livre » permet à

l'enfant d'entrer plus facilement dans le monde de l'écrit. Un coin lecture est installé dans la salle d'éveil, en libre accès. Nous apprenons à l'enfant à respecter le livre (à ne pas le déchirer, à ne pas le laisser traîner par terre).

Un bateau livre a été installé en juin 2019 pour permettre aux enfants d'emporter un livre chez eux en quittant le multi accueil. Ce projet participe, entre autre, à la continuité du lien entre la structure et la maison. Les enfants peuvent également rapporter un livre de la maison et le poser dans le bateau-livre.

★ La minute culturelle

A partir de 2019, une minute culturelle se met en place dans la section des plus grands. Il s'agit de proposer aux enfants de se rassembler et de regarder un tableau, un livre ou écouter ensemble une musique.

L'itinérance ludique

Plusieurs matinées par semaine, les professionnels-les proposent aux enfants des temps d'itinérance ludique.

L'itinérance ludique est une pédagogie élaborée par Laurence Rameau, issue des enseignements de tous les grands pédagogues et des neurosciences. Elle s'articule autour de trois grands principes :

- la libre circulation des enfants dans la crèche,
- la création d'univers ludiques,
- le fait que l'enfant soit auteur de son jeu.

Pendant ces temps d'itinérance ludique, les enfants vont rencontrer des enfants qui n'ont pas le même âge qu'eux, qui ont un stade de développement différent. C'est là tout l'intérêt.

On ouvre les portes et les enfants font des allers et retours dans les différents espaces proposés. On met en place des univers ludiques autour du carton, par exemple. On installe des cartons de différentes tailles.

Les professionnels-les, une fois l'espace installé, vont observer l'évolution de l'enfant dans ce lieu. L'important est que cet espace continue de susciter un intérêt pour l'enfant c'est pourquoi l'enfant est libre d'aller où il veut, il entre et il sort de l'espace à sa convenance. Les professionnels-les s'inscrivent sur le tableau et propose les espaces ludiques, le tout sous la coordination de la directrice-adjointe, éducatrice de jeunes enfants.

Une feuille d'observation va être mise en place pour une meilleure restitution aux parents et pour une meilleure observation de l'enfant.

Grace aux différents objets ludiques fournis, l'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il en est l'auteur. Il décide de ce qu'il va faire. Certains vont explorer la texture, d'autres vont faire l'expérience du contenu et contenant en entrant dedans, d'autres vont en faire une voiture...

De cette manière, on répond aux attentes de toutes les tranches d'âge assure Laurence Rameau.

« L'itinérance ludique est une pédagogie extraordinaire qui permet aux enfants de se sentir bien et aux professionnels d'avoir envie de venir travailler chaque jour grâce à l'étonnement qu'ils vont vivre au quotidien et à leurs grands rôles d'accompagnants. » Laurence Rameau.

VII – ECHANGES AVEC LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Comme détaillé au début du document, le RAM a un rôle de guichet unique. A ce titre, un échange étroit a lieu afin d'offrir aux familles le meilleur accueil.

La responsable du RAM, la directrice-adjointe et la directrice du pôle se rencontrent régulièrement pour échanger des informations, mettre en place des projets, communiquer sur les points plus administratifs.

Par ailleurs, certains espaces sont communs avec le multi accueil : Salle de motricité, salle de jeux d'eau, d'activités manuelles et cour.

Ponctuellement, des activités communes sont organisées entre le RAM et le multi accueil. C'est le cas lors d'événements tels que la semaine du goût, la semaine bleue, la fête de Noël, le pique-nique, le bateau livre...

Des réunions avec les parents et les professionnels-les (assistantes maternelles et agents du multi accueil) ont été organisées par le passé sur des thèmes en lien avec l'éducation et nous aimerions que cela puisse perdurer.

Lors de certaines réunions d'équipe de la structure, les assistantes maternelles pourront être conviées pour préparer tous ces temps en commun et créer un lien entre tous ces professionnels-les petite enfance.

Pendant la crise sanitaire le RAM est fermé, aucune activité commune n'a eu lieu.

VIII- TRAVAIL DE PARTENARIAT

Le multi accueil est un lieu ouvert et elle ne peut exister sans un échange avec les différents partenaires, intervenants, institutions, structures extérieures. Ce travail de coopération est indispensable pour connaître les projets propres à chacun et ainsi être mieux à même d'orienter les familles.

- 1) **CAF et MSA** : Ces partenaires ne sont pas seulement des financeurs ; ils sont de précieux référents techniques pour assurer la gestion de la structure.

Des relevés de présences d'enfants sont transmis afin de percevoir les Prestations de Service. La prestation de service de la CAF et de la MSA s'ajoute à la participation des familles pour couvrir 66%

de notre prix de revient. Un contrôle est effectué régulièrement et permet au multi accueil d'ajuster la réglementation.

La CAF et la MSA connaissent bien les familles et insistent sur la qualité du service rendu.

2) Conseil départemental :

Le conseil départemental via son service de PMI est un interlocuteur privilégié de notre structure.

La PMI visite régulièrement les installations de la structure et répond à toutes les questions d'ordre législatives et techniques qui pourraient se poser lors de l'accueil des enfants et des familles.

Elle vérifie également les taux d'encadrement et est tenue au courant de toute embauche de personnel pour lequel elle vérifie les diplômes, les aptitudes médicales au poste et les extraits de casier judiciaire B2

Enfin, ces institutions valident également le règlement de fonctionnement et le projet d'établissement avant que le Conseil communautaire ne vote.

La PMI est un partenaire essentiel pendant la période COVID et de nombreux échanges ont lieu.

3) Partenariats locaux :

- **Médiathèque et association « Lire et faire lire »** : Une « mamie conteuse » de cette association vient chaque semaine lire des livres aux enfants qu'elle a préalablement choisi à la médiathèque.
- **Service des sports et centre social de la ville de Tonnerre.**
 - o La ville de Tonnerre met à la disposition de L'ilot bambins un créneau au dojo. C'est ainsi que les plus grands peuvent évoluer sur les tatamis pour des jeux que nous ne pourrions pas créer dans nos locaux. Ils sont accompagnés par deux professionnelles de la structure dont une de la liste 1, en respectant le taux d'encadrement de un adulte pour deux enfants. Ils peuvent être accompagnés de parents.
 - o Avec le Centre social, nous participons à la semaine bleue et nous entretenons une relation étroite afin que de tisser un réseau autour des familles.
- **EPMS** : En 2019, un partenariat avec cet établissement médico-social se met en place sous plusieurs formes.
 - o En premier lieu, nous allons être un terrain de travail pour les jeunes de l'EPMS qui apprennent les métiers des espaces verts. Un bout de notre terrain sera mis à leur disposition afin qu'ils mettent en pratique dans le milieu ordinaire les apprentissages appris dans leur établissement. C'est ainsi

qu'ils vont créer un jardin potager qui permettra ensuite aux enfants de la structure de semer et de récolter leurs légumes.

- Un éducateur formé aux espaces « snoezelen » a reçu trois professionnelles de la structure pour leur expliquer les bienfaits de cette approche multi sensorielle, puis, dans un second temps, il est venu dans nos locaux pour trouver l'endroit idéal pour la création d'un espace et enfin l'idée est qu'il puisse proposer une formation à des professionnels-les du multi accueil.
- Enfin, l'éducatrice qui encadre les tout petits viendra à l'ilot bambins avec quelques petits de l'EPMS pour des activités communes avec les enfants du multi accueil.

Ce projet entre dans le cadre de l'inclusion de l'enfant en situation de handicap.

- **Lycée Chevalier d'Eon de Tonnerre :**

- Il dispose d'une section qui prépare au bac pro Aide Soins et Service à la Personne. Ces jeunes sont de futurs-es professionnels-les du secteur sanitaire et social. Nous trouvons donc important de travailler avec eux-elles et de les recevoir en stage (deux périodes par an). Nous demandons à l'infirmière de l'établissement d'origine une attestation de vaccination.
- La classe vient visiter nos locaux, chaque début d'année. A plusieurs reprises, la classe, par demi-groupes, a proposé des activités à nos enfants. Cela a même donné lieu, en 2017 à une exposition installée à la médiathèque de Tonnerre. Nous souhaitons poursuivre ce partenariat. Bien sûr les élèves ne se substituent pas aux professionnelles qui restent présentes pour l'encadrement des enfants.
- Les élèves sont soumis à l'obligation vaccinale et le suivi est garanti par l'infirmière du lycée.

- **Collège Abel Minard :**

- En projet, avec la section SEGPA la construction pour le multi accueil d'un bateau-livre pour permettre l'accès à la culture pour tous. Des livres seront mis à disposition de tous et pourront être redéposés ou pas. Une installation a déjà été faite dans le hall d'entrée en attendant le baptême de notre bateau.
- Nous recevons également des stagiaires de 3^e pour une découverte du milieu de la petite enfance
- Nous aimerions démarrer un partenariat autour de l'approvisionnement des commandes de nourriture car nous sommes situés à proximité et nous commandons des petites

quantités. Une mutualisation des achats de denrées pourrait permettre des économies pour le multi accueil et surtout un plus grand approvisionnement en bio.

Pendant la période COVID la majorité de ces partenariats n'ont pas eu lieu. Seul l'EPMS est venu pour le jardin potager mais dans ce cas les jeunes de l'EPMS sont en situation professionnel donc sans aucun contact avec les enfants du multi accueil.



En perspective ...

Le langage des signes : deux professionnelles sont intéressées pour développer ce travail qui permet à l'enfant de communiquer ses besoins et ses émotions. Bien avant la prise de parole, l'enfant parle avec son corps et par les mimiques du visage.

Si l'adulte accompagne le mot d'un geste l'enfant prend goût à découvrir les signes liés à la parole, ceci va grandement améliorer le contact visuel donc la communication. Si bébé parvient à s'approprier la gestuelle il pourra l'utiliser pour exprimer ses besoins et ainsi compris il sera moins dans la frustration.

L'espace sensoriel : installé dans la salle d'activité manuelle, l'espace sensoriel sera un cocon qui permettra à l'enfant de se sentir bien comme une enveloppe sensorielle rassurante. Ses sens seront sollicités en douceur dans une optique de bien-être.

Expression des émotions : les tout petits expriment leurs émotions de façon « brute » sans filtre. Aider l'enfant à exprimer ses émotions et à en gérer l'intensité lui permet de mieux réagir aux différentes situations de la vie et à entretenir de bonnes relations avec les autres.

Travailler sur les émotions c'est aussi entrer dans une éducation positive, car c'est reconnaître l'enfant dans ses expressions et donc lui permettre de développer sa confiance et son estime de soi. Les émotions de l'enfant ne sont pas à banaliser.

Ouverture sur l'extérieur :

☞ En raison des normes d'encadrement et de la sécurité dans les bus, il est difficile de sortir avec les enfants ; c'est pourquoi nous faisons quand c'est possible, entrer l'extérieur à la crèche.



Ce projet est le fruit du travail d'une équipe, il a été travaillé durant deux ans, au sein de réunions où chacun-e a pu s'exprimer en vue d'une cohérence et d'une harmonisation des pratiques. C'est un outil de travail qui traduit le quotidien de la crèche et qui servira aussi à mieux accueillir les futurs-es collègues et les stagiaires.

Il permet aux enfants de se situer dans un cadre propice à leur bien-être et qui favorise leur sécurité physique et affective.

L'enfant et son épanouissement sont au cœur même des actions.

Les parents ont toute leur place dans la structure ; c'est en échangeant avec eux au quotidien que l'enfant va intégrer la continuité du lien et du soin entre sa maison et la crèche ce qui l'aidera à venir avec plaisir.

Ce document n'est pas figé il est amené à être remis en question, à s'ouvrir sur d'autres possibilités en fonction des observations et des situations qui seront vécues au multi accueil.

VOUS qui terminez la lecture, vos retours nous intéressent car ils nous permettront de nous enrichir encore et toujours.

Pour vivre, ce projet doit être interrogé régulièrement soit lors des réunions d'équipe soit dans les journées pédagogiques au fur et à mesure de notre pratique, des retours des familles, de nouveaux professionnels.

Il doit également être lus largement c'est pourquoi il sera en lecture libre sur le site de la Communauté de Communes pour les parents, certes, mais aussi pour toute personne qui s'intéresse à L'ilot bambins.